

# AMO sur la mise en œuvre du programme de la ZAC cœur de quartier

## Ville de Montfermeil



### Enjeux de la mission

Située à l'Est du département de Seine-Saint-Denis, la commune de Montfermeil a initié dès 2005 le projet de ZAC Cœur de Ville afin de dynamiser son centre-ville ayant perdu plus de la moitié de sa population depuis 1962 en raison de nombreux dysfonctionnements (nombreuses friches, centralité peu marquée, bâti dégradé, faible visibilité des équipements et espaces publics). Plusieurs actions ont été menées sur le centre-ville afin de le revaloriser (un politique d'acquisitions foncières, deux OPAH, un programme FISAC, etc.).

Dans cette dynamique, la ZAC vise à créer une nouvelle offre résidentielle attractive sur la commune (820 logements dont 20% de logements sociaux), résorber la friche industrielle et requalifier les tissus abîmés de l'hyper centre, revitaliser l'offre commerciale sur l'artère principale (3 200 m<sup>2</sup> de commerces) et la réalisation d'équipements publics.

De nombreux projets structurants viendront accompagner le renouveau du centre-ville, en particulier le T4 et le Grand Paris Express.

Actuellement engagée dans sa phase opérationnelle, Perspectives Urbaines et Sociales, assure en tant qu'AMO le pilotage de la ZAC Cœur de Ville pour le compte de la Ville.

**Type de mission :** Pilotage et conduite de projet

**Maître d'ouvrage :** Ville de Montfermeil

**Années :** 2013

**Site :** Ville de Montfermeil (26 000 habitants), ZAC cœur de quartier (2 578 habitants en centre-ville)

**Equipe :** Perspectives Urbaines et Sociales

**Référent :** Claudia Romero

**Acteurs :** Ville de Montfermeil, Valophis, SAREPA (aménageur), Opérateurs (Constructa, Infinim, Les Nouveaux Constructeurs), AVP et cabinet Dauger (urbanistes)

**Programme :** 67 000 m<sup>2</sup> de SCHON, 63 000 m<sup>2</sup> logements, 1 750 commerces, 1 350 m<sup>2</sup> équipements publics

### Composantes de la mission :

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| ■ | Pilotage                        |
| ■ | Etudes urbaines                 |
| ■ | Animation partenariale          |
| ■ | Planification                   |
| ■ | Outils de gestion               |
| ■ | Coordination inter-chantiers    |
| ■ | Ingénierie financière           |
| ■ | Gestion urbaine de proximité    |
| ■ | Insertion par l'act. économique |
| ■ | Cohésion sociale                |
| ■ | Concertation                    |
| ■ | Capitalisation                  |

### Contenu de la mission

- ▶ Coordination des missions de l'Aménageur et des services de la Ville ainsi que le projet de la ZAC avec les autres projets urbains en cours.
- ▶ Suivi et contrôle de la bonne mise en œuvre du projet (coordination des prestataires et suivi de la concession d'aménagement).
- ▶ Suivi des procédures administratives.
- ▶ Création d'outils de pilotage (planning directeur, fiche projet par îlot, tableau de bord du projet, cartographie d'avancement et de phasage, mise en place d'un extranet collaboratif etc.).
- ▶ Information régulière des élus, services de la Ville quant aux risques du projet et mesures correctives.
- ▶ Animation des démarches partenariales et de définition de projet.



Source : <http://www.ville-montfermeil.fr/Les-projets-en-cours>